



Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de projets culturels, session 2023**

N° F2B47IGEEBR

### **La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de projets culturels, au titre de l'année 2023 :

Monsieur COATIVY Yves, professeur des universités de 1<sup>ère</sup> classe, président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur LAGADEC Philippe, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame CLOUET Céline, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Montigny-le-Bretonneau.

Madame DRAI Cécile, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Paris Cité, Paris.

Madame MOREAUD Géraldine, conservatrice générale des bibliothèques, experte, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.

Monsieur SOLLI Pascal, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Lumière Lyon 2, Bron.

Madame MERRIEN Delphine, conservatrice en chef des bibliothèques, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 06/06/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON